

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EST NOTRE AFFICHE ET NOTRE DRAPEAU !

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR PORTE PLAINTE CONTRE L'AFFICHE D'INFO'COM-CGT

M. Castaner, ministre de l'Intérieur, vient de déclencher une procédure pénale contre notre syndicat Info'Com-CGT, en nom de son secrétaire général qui doit se présenter à la police judiciaire le 18 mars prochain.

Le ministre estime qu'une affiche de notre syndicat tombe sous le coup d'articles de loi sur la diffamation. Le titre éminent et le pouvoir considérable du ministre lui laissent espérer que le procureur de la République, nommé récemment par le président de la République, soit spécialement sensible à sa démarche.

Beaucoup de victimes de la répression, gravement blessées, de manifestants inculpés pour la seule raison d'avoir manifesté, et de juristes sourient devant cette affiche, qui leur paraît bien anodine. Elle constitue à leurs yeux bien plus un appel à la prudence dans le traitement des manifestants, jeunes en particulier, qu'une diffamation à l'égard d'une institution dont ils voient la violence condamnée de manière la plus large, ce à l'échelle européenne.

Notre syndicat ne sourit pas. Il prend très au sérieux la création de toutes pièces d'une affaire qui vise la liberté d'expression, s'agissant en particulier d'une action policière plus que controversée. Nous ne sommes pas restés indifférents devant les images consternantes

de Mantes-la-Jolie, qui montraient des adolescents prostrés, à genoux, mains sur la tête, encadrés par des policiers exerçant à leur encontre un pouvoir exorbitant, et filmant leurs propres actes. Ces faits ont été établis et relevés grâce à une information libre, indépendante de la tutelle de la censure.



Nous estimons, en tout exercice de la liberté d'expression, que la doctrine de répression appliquée aux manifestants vise à détruire la liberté de manifester. Amnesty International, entre autres, opte pour la même analyse. Mais pour le gouvernement toute opposition doit être éradiquée.

Dans cette spirale enclenchée par le pouvoir, nous voyons fondre les garanties démocratiques des syndicalistes, des manifestants, des résistants.

Nous comptabilisons, avec la presse libre, les plaintes déposées à l'IGPN, les blessures graves des manifestants, et nous voyons grandir le rejet de l'usage d'armes de guerre contestées.

Voilà pourquoi nous prenons toutes dispositions pour qu'autour de cette tentative de criminaliser notre action de syndicat libre se dressent, solidaires, les partants de la liberté, d'expression comme de manifestation.

**RASSEMBLEMENT
DE SOUTIEN**

**18 MARS • 13H30
36 RUE DU BASTION • PARIS**

PÉTITION POUR DÉFENDRE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

LIBERTEDEXPRESSION.JESIGNE.ORG



info'com-cgt

SALARIÉS DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

01 43 31 80 49

INFOCOMCGT.FR

NEWS@INFOCOMCGT.FR

INFOCOMCGT

